

5) **SDE** : syndicat départemental de l'énergie

CLE n°11 : commission locale de l'énergie de la région dieppoise

- Un délégué titulaire Bruno SANTIN
- Un délégué suppléant Francis DEBOEUF

IV)	MEMBRES DES COMMISSIONS INSTITUTIONNELLES
------------	--

1) **CCAS** : centre communal d'action sociale

Rappel : → il est composé d'autant de membres élus que non-élus
→ 4 catégories d'associations doivent être représentées

- associations familiales
- associations de retraités
- associations de handicapés
- associations d'insertion

Proposition : garder la composition du CCAS à 10 membres (les mêmes)

- Cinq membres élus : Francis DEBOEUF
 Sylvie HEURTAUX-LEGRAND
 Isabelle BENOIST
 Christian CALDERIN-GIL
 Isabelle BERNIER
- Cinq membres nommés par le maire : les membres siégeant actuellement vont être sollicités pour poursuivre leur mandat

2) **CAO** : commission d'appel d'offres

Pour les communes de moins de 3500 habitants, elle se compose de 3 membres titulaires et de trois membres suppléants

- Présidente Anny BOUDET

- Trois membres titulaires Christiane CLARYS
 Laurent FREMIOT
 Alain DACHEUX

- Trois membres suppléants Christian CALDERIN-GIL
 Christiane LECOMTE-LEHMANN
 Philippe DELABOST

3) **CCID** : commission communale des impôts directs

Elle se compose de six membres titulaires et six membres suppléants désignés par le directeur des services fiscaux du département à partir d'une liste proposée par le conseil municipal, composée de douze noms pour les titulaires, douze noms pour les suppléants.

- Membres titulaires commune	Bernard LAFOSSE Jean ROUTIER Monique PIEDEFER Daniel GOFFETRE Olivier HERMENT Astrid ANCEL Gilbert MAGNIER Philippe JUSTIN François FONTAINE Jimmy BOURGOIS
- hors commune	Jean CAPRON Louis VOISIN
- Membres suppléants commune	René ANDRÉ Jean-Pierre BOSSELIN Philippe LECONTE Hubert TESSON Bernard COLOMBEL Élisabeth DENOYER Laurent FOLLIN Annie CHAUVET Hervé LEROY André JOVELIN
- hors commune	Éric ROUTIER Philippe DELARUE

V) COMMISSIONS COMMUNALES

Rappel : maire et adjoints sont membres de droit de ces commissions.

1) **Affaires scolaires**

- Président : Francis DEBOEUF
- Membres : Bruno SANTIN
Sandrine ROUTIER
Jérôme BARA
Isabelle BENOIST

2) Urbanisme

- Président : Alain DACHEUX
- Membres : Bruno SANTIN
Francis DEBOEUF
Christiane LECOMTE-LEHMANN
Philippe DELABOST
Jean-Philippe GLATIGNY

3) Animation - Vie associative

- Présidente : Isabelle BERNIER
- Membres : Christian CALDERIN-GIL
Sandrine ROUTIER
Jérôme BARA
Isabelle BENOIST
Christiane LECOMTE-LEHMANN
Jean-Philippe GLATIGNY

4) Information - Communication

- Présidente : Isabelle BERNIER
- Membres : Sylvie HEURTAUX-LEGRAND
Christiane CLARYS
Francis DEBOEUF
Jérôme BARA
Christiane LECOMTE-LEHMANN
Jean-Philippe GLATIGNY

5) Espaces communaux - Voirie

- Président : Laurent FREMIOT
- Membres : Bruno SANTIN
Sylvie HEURTAUX-LEGRAND
Isabelle BENOIST
Christiane CLARYS
Christiane LECOMTE-LEHMANN

6) Bâtiments communaux

- Président : Laurent FREMIOT
- Membres : Bruno SANTIN
Sylvie HEURTAUX-LEGRAND
Isabelle BENOIST
Sandrine ROUTIER

3) Cimetière

- Président : Alain DACHEUX
- Membres : Christian CALDERIN-GIL
Sandrine ROUTIER
Isabelle BENOIST
Philippe DELABOST

1) Délégations de fonctions du conseil municipal au maire

Le Conseil Municipal, dûment installé dans ses fonctions le 25 septembre 2015, conformément à l'article L2122-22 du CGCT, à l'unanimité, donne délégation au Maire pour un certain nombre de compétences.

2) Indemnités de fonction

Lecture de l'article L2123-23 du code général des collectivités territoriales (population comprise entre 500 et 999 habitants)

- Indemnité du maire : 31% de l'indice brut 1015
- Indemnité des adjoints : 8,25% de l'indice brut 1015

Accord du conseil municipal

3) Indemnité du receveur municipal

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de budget et de conseil et lui accorde une indemnité à compter du 25 septembre 2015, date d'installation du Conseil Municipal

4) Préparation de l'état d'assiette 2016 des coupes de bois au Mont Raoult

Le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal la proposition de l'ONF concernant l'exécution du plan de gestion du Mont-Raoult,

En vue de définir les prochains programmes de coupes, préparation de l'assiette 2016, l'ONF propose de n'inscrire aucune coupe à l'état d'assiette 2016 des coupes de bois.

Accord du conseil municipal.

5) Achat d'un défibrillateur pour la commune

Le maire indique au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'envisager l'achat d'un défibrillateur afin d'en équiper la commune. Il sera installé à l'extérieur de la mairie.

L'objectif de cette acquisition étant d'améliorer la sécurité sanitaire de la population et de contribuer à améliorer l'organisation publique des secours.

Coût de cette acquisition 2 265,60 €TTC. Accord du Conseil municipal

6) Cadeaux de Noël des enfants

Le maire propose de reconduire la même dépense que l'an passé pour les cadeaux de Noël des enfants (15€par élève) + goûter + friandises.

Accord du conseil municipal

7) Subvention exceptionnelle

SAUFC

Le Maire informe le Conseil municipal de la demande du président de l'association SAUFC. Suite au nombre croissant d'adhérents, l'association SAUFC sollicite une subvention communale d'aide pour l'achat de nouveaux ballons.

Compte-tenu de la grande implication du SAUFC dans l'animation de la commune et de l'importance croissante de son école de football, le maire propose d'allouer une subvention de 500 € pour redémarrer la saison.

Accord du conseil municipal

FAMILLE FREBOURG

Le maire expose au Conseil municipal la situation de la famille FREBOURG résidant au 271 rue Claude Groulard dans la commune de Saint-Aubin-le-Cauf.

Un incendie a complètement ravagé leur maison le mercredi 30 septembre. Le maire propose une aide financière pour cette famille de 2 000 €

Accord du conseil municipal